



communiqué

N°: 144
No.:

Le 20 juillet 1987

LA GUERRE DU GOLFE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait savoir aujourd'hui que le Canada appuyait sans réserve et sans équivoque la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée à l'unanimité le 20 juillet.

Depuis près de sept ans, le conflit tragique qui oppose l'Iran et l'Iraq a été la cause d'une immense souffrance, de nombreuses pertes de vies et de dévastations de part et d'autre de la frontière, mettant en péril la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région du Golfe. Le Canada encourage fortement le règlement négocié et pacifique de ce conflit dans les meilleurs délais. M. Clark a rappelé qu'à Venise, en juin, le premier ministre Mulroney et les autres dirigeants du Sommet ont souligné qu'il fallait de toute urgence déployer des efforts nouveaux et concertés afin de mettre un terme à cette guerre.

Il a par ailleurs déclaré aujourd'hui que la résolution du Conseil de sécurité expose de façon claire et précise les étapes à franchir pour parvenir à la paix. Dans l'immédiat, il s'agit de décréter un cessez-le-feu qui serait supervisé par les Nations Unies. Le secrétaire d'État a de plus enjoint les deux parties à mettre en oeuvre toutes les dispositions de la résolution, avec le concours du secrétaire général de l'ONU.